

connaître les “statistiques de l'hygiène professionnelle” et M. Louis Guyon nous a fait de main de maître le tableau des “conditions d'insalubrité des usines”. L'étude de l'inspection médicale de l'industrie découle naturellement des deux communications que vous venez d'entendre. Aussi bien, me contenterai-je de vous dire brièvement quelques mots de la nécessité de cette inspection, en étudiant avec vous les influences morbides auxquelles sont soumis les ouvriers, et en vous donnant un bref aperçu de la législation étrangère à ce sujet.

“La plupart des industries, on pourrait dire presque toutes les industries sont insalubres”, disait en 1870, Charles de Freycinet. Cette pensée émise par un ingénieur et non par un médecin, n'en a que plus de poids; c'est la formule d'une inquiétante vérité, dictée par l'observation des faits. Une lutte redoutable est engagée entre l'industrie et la santé des individus, et malgré des améliorations de détail le problème énorme reste posé: de protéger la santé humaine contre l'industrie, sans enfermer cependant celle-ci dans un cercle trop étroit, puisque à d'autres égards, elle est une source de vitalité.

Il n'est pas besoin d'arguments, nous semble-t-il, pour prouver que la profession ou le métier d'un individu doit, après un temps plus ou moins long, réagir sur ses facultés physiques voire même intellectuelles. Le milieu dans lequel l'ouvrier vit réagit sur lui dans certains cas à son avantage, mais dans le plus grand nombre de cas est contraire soit dans un sens ou dans un autre, à sa santé. Plusieurs industries comportent avec elles des dangers directs et spéciaux à la santé de l'ouvrier, dangers dus à la nature même de ces industries et dont elles sont inséparables; mais elles réagissent aussi sur sa santé par des circonstances que l'on peut appeler contingentes quoique leur action soit souvent plus pernicieuse.